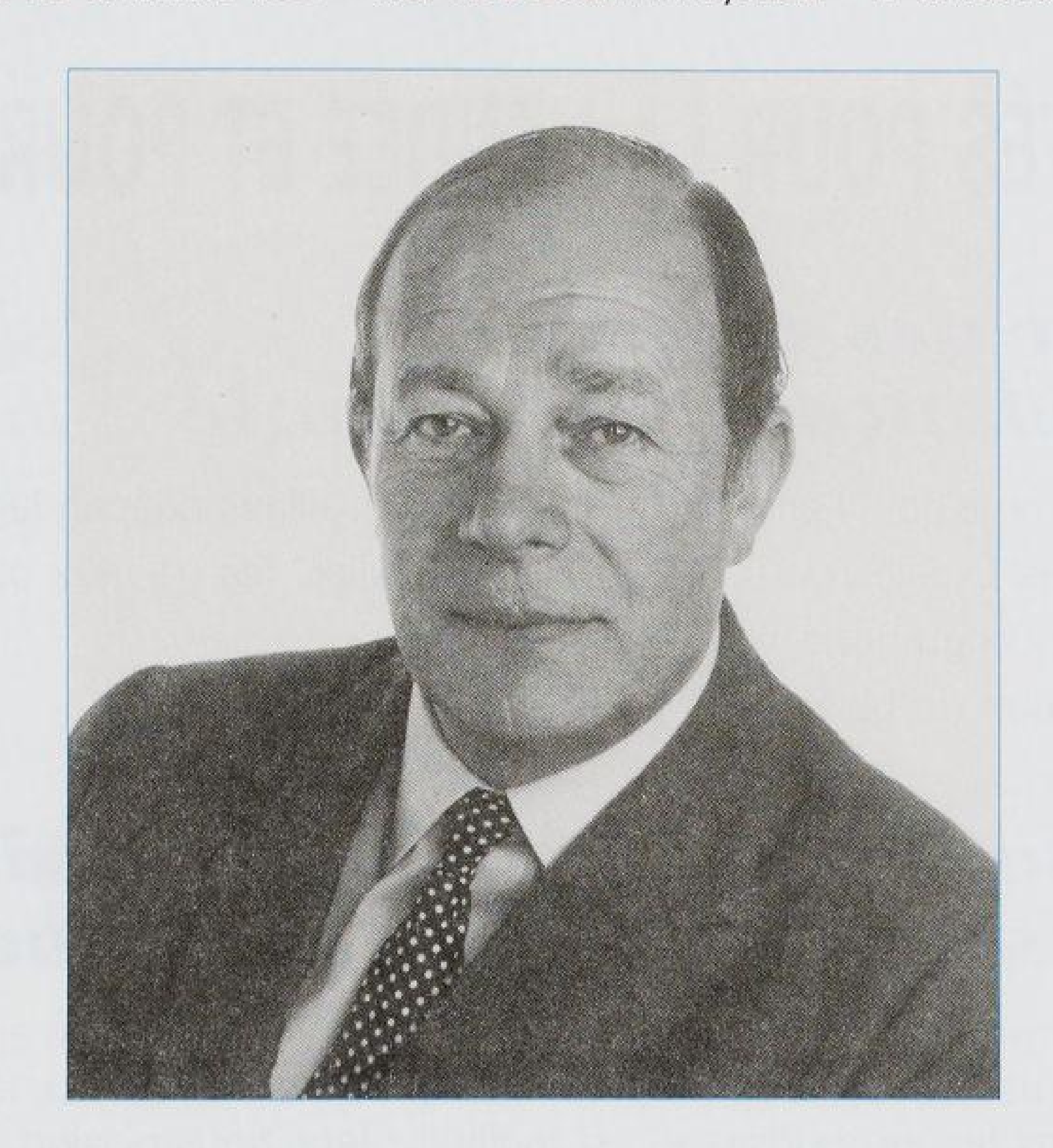
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 MARS 1993 • **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** • 2e CIRCONSCRIPTION DE LA VENDÉE



PHILIPPE MESTRE

Chère Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

Le dimanche 21 mars, vous serez appelés à vous prononcer par un vote capital pour l'avenir de notre Pays.

Ce sera l'occasion de vous exprimer, après douze années de socialisme marquées par les plus graves échecs dans tous les domaines.

Vous en avez la possibilité, il faut la saisir en envoyant à l'Assemblée Nationale une forte majorité de députés appartenant à l'Union pour la France.

C'est à vous d'en décider. Vous choisirez entre la poursuite du lent déclin de notre pays sous la direction socialiste ou son redressement que nous vous proposons.

Nous ne vous promettons pas de miracles. Nous ne voulons pas vous tromper. Mais nous prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts à l'amélioration de la situation de l'emploi. Cela est possible en agissant sur la fiscalité, en réduisant le déficit budgétaire et en relançant les privatisations. Nous l'avons montré entre 1986 et 1988 lorsque nous avons réussi à juguler la montée du chômage.

Notre Vendée est profondément atteinte par ce drame qui touche désormais toutes les familles et toutes les professions. La réduction du chômage constitue la priorité des priorités. Elle sera au centre des actions que je continuerai à mener avec Léon AIMÉ, mon suppléant, si vous voulez bien nous renouveler votre confiance le 21 mars.

Mestre

NOS PRIORITÉS POUR LA VENDÉE ET POUR LA FRANCE

Créer des emplois en relançant l'économie

- Voter une loi-programme pour l'emploi, un statut du travailleur indépendant, rénover l'A.N.P.E.
- Prendre des mesures fiscales pour relancer l'immobilier, les travaux publics et les P.M.E.
- Lancer un nouveau programme de privatisations.
- Pratiquer une politique de baisse des impôts et des charges.

Renforcer la cohésion sociale et assurer l'égalité des chances

- Aménager le territoire en redonnant toute sa place au monde rural, en agissant sur la fiscalité et les charges qui pèsent sur l'agriculture, le commerce et l'artisanat, en encourageant l'investissement dans les entreprises et en facilitant leur transmission.
- Gérer plus efficacement nos systèmes de protection sociale en clarifiant les responsabilités, en associant les professions médicales, en donnant aux hôpitaux une plus grande autonomie de gestion, en garantissant l'avenir des retraites et en adoptant une loi d'orientation sur la famille.
- Rendre l'éducation plus performante en assurant le libre choix des familles, en donnant plus d'autonomie aux établissements, en associant les entreprises aux activités de formation des jeunes, en décentralisant l'enseignement supérieur.

Réformer l'État et diffuser les responsabilités

- Rétablir un État fort, juste, honnête et impartial en rendant la justice vraiment indépendante, en sanctionnant fermement la corruption, en maîtrisant l'immigration.
- Diffuser les responsabilités en confiant aux collectivités locales la formation professionnelle, l'apprentissage, le logement, le tourisme, la culture et la gestion du système éducatif et de santé.
- Protéger l'environnement en renforçant le rôle et l'action des citoyens, des associations et des collectivités locales, en améliorant les procédures d'indemnisation des dommages.

PHILIPPE MESTRE

DÉPUTÉ SORTANT
CANDIDAT DE L'UNION POUR LA FRANCE

LÉON AIMÉ

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL - MAIRE DE MOUTIERS-LES-MAUXFAITS
REMPLAÇANT ÉVENTUEL

FROGER Imp. / 85110 Chantonnay

VU LE CANDIDAT.